

Bases de l'éducation et de l'accueil d'enfants

Pour qui est cette formation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel pédagogique non qualifié des services d'éducation et d'accueil d'enfants.
Pourquoi faire cette formation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Pour acquérir une formation continue sur les bases du métier qui est reconnue par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse; • Pour améliorer la qualité de mon travail en termes d'éducation et d'accueil des enfants.
Quelles sont les conditions d'accès à cette formation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans au moins à la date d'entrée en formation ; • Parler au moins une des langues usuelles du pays (lux/fr/all) ; • Être engagé sous contrat déterminé ou indéterminé auprès d'un service d'éducation et d'accueil (valables aussi : les contrats CIE/CRE en collaboration avec l'ADEM) ;
Quel est le déroulement de la formation ?	<ul style="list-style-type: none"> • 118 heures de cours réparties sur 15 jours ; • Un jour fixe par semaine, soit les mardis, soit les jeudis ; • Pas de cours pendant les vacances scolaires ; • Horaire de 9h à 17h avec une pause de midi entre 12h30 et 13h30 ; • Les cours sont dispensés en allemand ou en français ; • L'agenda détaillé est remis aux participants la 1^{ère} journée de formation.
Quel est le lieu de formation ?	<ul style="list-style-type: none"> • Maison d'accueil des Sœurs Franciscaines au 50, av. Gaston Diderich L-1420 Luxembourg.
Qu'est ce qui m'attend ?	<ul style="list-style-type: none"> • Cours subdivisés en modules (voir page 2.) ; • Des professionnels et des experts des différentes thématiques abordées dans la formation et possédant une longue expérience en tant que formateurs ; • Mise à disposition des participants de la documentation relative aux thèmes abordés au cours de la formation.
Quelle est la certification ?	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat doit pouvoir faire valoir un taux de présence <u>pour chaque module</u> d'au moins 80% ; • Des rattrapages sont possibles uniquement sur présentation d'un certificat de maladie pour les cours manqués ; • Effectuer un entretien bilan d'une demi-heure ; • Le candidat doit présenter à l'entretien bilan un dossier de formation et un portfolio de formation remplissant les critères minimum de qualité définis pendant la formation ; • Si les critères formels sont remplis, le certificat officiellement reconnu sera remis.
Quels sont les frais d'inscription ?	<ul style="list-style-type: none"> • Prix de la formation : 995.-€ ; • Les conditions générales sont stipulées sur la fiche d'inscription ; • Il est possible d'être inscrit sans frais sur notre liste d'attente ; • Inscription est définitive uniquement après paiement de l'intégralité des frais.
Organisation :	<ul style="list-style-type: none"> • Caritas Luxembourg – Service Formation, e-mail: formation@caritas.lu
Confirmation d'inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Une confirmation écrite pour l'inscription sur la liste d'attente vous sera adressée à votre adresse privée.

Les modules de formation

Module 1 (40 hrs) : L'éducation non formelle	<p>Ce module est une introduction au cadre national de référence de l'éducation non formelle, ses bases théoriques et sa terminologie seront expliquées avec une attention particulière accordée aux jeunes enfants et aux enfants scolarisés. Des exemples pratiques illustrent la théorie. Le rôle de l'adulte ainsi que ses devoirs sont clarifiés.</p>
Module 2 (16 hrs) : Le développement de l'enfant	<p>Le module transmet les bases sur le développement de l'enfant (0-12 ans) dans différents domaines – développement cognitif, moteur, social et émotionnel. L'accent est mis sur le rythme individuel de ce développement pour chaque enfant ainsi que sur la signification de l'observation et de la réflexion qui en découlent. Les personnes participantes sont renseignées sur l'importance d'un comportement pédagogique adéquat et apprennent comment réagir aux comportements des enfants et comment agir en cas de situations difficiles.</p>
Module 3 (20 hrs) : Communication et gestion de conflits	<p>Ce module a comme thème les règles et les formes de la communication qui sont déterminants pour la réussite de toute communication constructive et valorisante aussi bien au sein de l'équipe qu'avec les enfants, les parents ou d'autres interlocuteurs possibles. Les apprenants vont aussi se familiariser avec différentes stratégies pour la gestion de difficultés communicatives et de conflits. A la fin du module, les notions d'éthique et de secret professionnels sont expliquées.</p>
Module 4 (6 hrs) : Responsabilité et sécurité	<p>Le module se destine à sensibiliser aux risques sécuritaires et à la gestion responsable de la sécurité des enfants dans les services d'éducation et d'accueil. Il présente les règlements et les directives relatifs à la sécurité à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des infrastructures et transmet les droits et devoirs en cas d'accident ou d'urgence.</p>
Module 5 (12 hrs) : Alimentation et hygiène alimentaire	<p>La première partie du module transmet les bases d'une bonne alimentation pour enfants: des repas équilibrés, sains et attrayants qui fournissent aux enfants les nutriments qui leur sont indispensables. Les enfants ont toutefois aussi besoin de manger dans une atmosphère agréable qui tient compte de leurs besoins. Pour cette raison le module aborde l'attitude et l'approche pédagogique du personnel lors des repas ainsi que pour leur organisation.</p> <p>La seconde partie met l'accent sur l'hygiène alimentaire dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants et procure un aperçu des mesures d'hygiène les plus importantes à appliquer.</p>
Module 6 (24 hrs) : Champs d'action de l'éducation non formelle	<p>Le module fournit des suggestions pour la conception d'offres pédagogiques qui permettent l'apprentissage de type non formel dans les différents champs d'action (expérimentation autonome, promotion des processus d'apprentissage). Celles-ci sont présentées séparément pour les publics cibles des jeunes enfants et des enfants scolarisés, afin d'une part de pouvoir traiter leurs spécificités respectives et d'autre part afin de transmettre des connaissances transversales aux apprenants.</p>

L'inscription sur la **liste d'attente** se fait par renvoi de la fiche d'inscription

- par courriel à : formation@caritas.lu en utilisant le formulaire disponible sur www.caritas.lu/formations ;
- ou par voie postale du formulaire ci-après à la Fondation Caritas Luxembourg, Service Formation, 29, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg.

Inscription sur la liste d'attente Bases de l'éducation et de l'accueil d'enfants

Fiche à transmettre à :	Par e-mail : formation@caritas.lu en utilisant le formulaire disponible sur www.caritas.lu/formations ou par courrier : Fondation Caritas Luxembourg, Service Formation, 29, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg.
Nom, prénom :	
N° et rue :	
Code postal et localité :	
Téléphone privé, GSM :	
Adresse e-mail privée:	
Date de naissance :	
Choix de la langue de la formation à suivre :	<input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> Pas de préférence
<p>Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à permettre à Caritas Luxembourg la gestion de la demande qu'elle reçoit. Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent en vous adressant au Service Formation.</p> <p>Lieu, date et signature candidat(e) : _____</p>	

À remplir par le parton :	
Nom de l'établissement ou du service :	
N° et rue :	
Code postal et localité :	
Nom et prénom du responsable du personnel :	
Téléphone :	
Adresse e-mail :	
Type de contrat :	<input type="checkbox"/> CDI <input type="checkbox"/> CDD pour..... mois <input type="checkbox"/> CIE/CRE
<p>Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à permettre à Caritas Luxembourg la gestion de la demande qu'elle reçoit. Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent en vous adressant au Service Formation.</p> <p>Lieu, date et signature responsable du personnel : _____</p>	